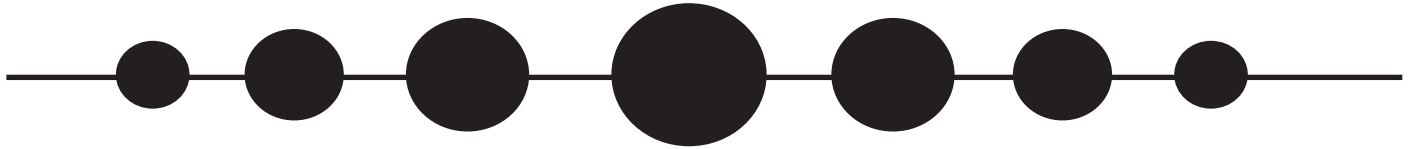

L'importance du patrimoine



Prepare par:
l'Association patrimoine de Nouveau-
Brunswick
Juin, 2017



Contenu

Note de l'auteur.....	3
Objectif.....	5
Avantages économiques.....	6
Avantages sociaux et culturels.....	11
Avantages environnementaux	14
Outils d'encouragement et de soutien.....	16
Comment avance.....	23
Bibliographie.....	29



Note de l'auteur

L'objectif de ce rapport est de présenter dans un contexte néo brunswickois, une base de renseignements pour les responsables des politiques, les dirigeants d'entreprises, les autres groupes et les citoyens. Les renseignements figurant dans ce rapport peuvent facilement être modifiés (on peut supprimer ou changer les sections) pour mieux convenir au groupe que vous adressez. Selon votre intention, vous pourriez choisir de changer l'objectif de la présentation ou de vous concentrer sur certaines particularités, comme:

Monde des affaires:

Pourquoi se servir d'édifices patrimoniaux? Quels sont les avantages d'installer votre entreprise dans une zone patrimoniale ou dans un édifice patrimonial? Est-il plus avantageux de restaurer un édifice patrimonial? Comment cela peut-il toucher votre clientèle et votre communauté? Est-ce qu'il y a des ressources pour encourager ce genre de développement?

Représentants

gouvernementaux: Pourquoi les responsables des politiques

et les responsables municipaux devraient-ils encourager la préservation des édifices patrimoniaux? Pourquoi est-il avantageux de le faire dans le cadre de la législation provinciale actuelle? Quels sont les avantages pour les municipalités de créer des comités de révision du patrimoine et des désignations de lieux patrimoniaux? Quels sont les incitatifs provinciaux et nationaux pour la préservation et la restauration patrimoniale? Comment peut-on améliorer la législation?

Note de l'auteur

Groupes patrimoniaux, associations patrimoniales, etc.: Comment pouvez-vous promouvoir et améliorer votre organisation? Quels sont les meilleurs moyens pour éduquer des groupes semblables au vôtre dans votre région et pourquoi est-ce avantageux? Quelles sont les ressources pour le financement, pour collaborer avec le gouvernement provincial et les gouvernements municipaux et pour tisser des liens avec les gens?

Citoyens: Quels types d'organisations existent dans votre région? Est-ce qu'il y a un règlement administratif concernant le patrimoine dans votre région? Est-ce qu'il y a un comité de révision du patrimoine? Comment pouvez-vous y participer? Comment pouvez-vous en profiter?

Même si certaines de ces questions ne sont pas spécifiquement abordées dans ce rapport, je souhaite que vous puissiez retirer suffisamment d'information en le lisant pour apporter vos propres conclusions afin d'adapter l'information à vos propres besoins spécifiques.

Objectif

Ce rapport touche trois grandes questions.

Pourquoi la préservation du patrimoine bâti est-elle importante?

Plus précisément, quels sont ses avantages économiques, environnementaux, sociaux et culturels précis?

Qu'est-ce qui se fait déjà?

Plus précisément, quel type de législation avons-nous au Nouveau Brunswick? Quelles organisations travaillent à la préservation du patrimoine bâti?

Que pouvons-nous faire pour l'améliorer et comment devons-nous procéder?

Plus précisément, quelles sont les actions concrètes que doivent prendre les gens ou les organisations pour la sensibilisation de la préservation du patrimoine bâti? Avec tout ce qui se fait, que pouvons-nous faire pour l'améliorer?

Avantages économiques

Les avantages esthétiques, culturels et historiques de la préservation du patrimoine sont reconnus depuis des années. Les avantages économiques de la préservation du patrimoine, cependant, ne sont pas toujours évidents. La préservation du patrimoine est souvent perçue comme étant un investissement « luxueux », ce qui n'est pas le cas. Il existe bon nombre d'avantages économiques à la préservation. Dans le texte qui suit, je présenterai les avantages économiques de la préservation du patrimoine pour ce qui est : de la main-d'œuvre, de l'économie locale et régionale,

du tourisme, des taxes et de la valeur des propriétés.

Effets sur la main-d'œuvre

La préservation du patrimoine, surtout la restauration, a des effets importants sur la création d'emplois dans le domaine de la construction et des domaines connexes. Plus précisément, ces projets créent davantage de travail pour les charpentiers, les couvreurs, les plombiers, les électriciens, les briqueteurs, les maçons, etc., que les nouvelles constructions à coûts comparables.¹

Comparativement aux nouvelles constructions, les projets patrimoniaux d'étendue comparable ont recours à 66 % de plus de main-d'œuvre, ou ils créent de deux à cinq fois plus d'emplois.² Toutefois, comme tous les projets de construction, les emplois sont temporaires, et les projets patrimoniaux ont tendance à durer plus longtemps et à se passer l'hiver, car bon nombre des projets nécessitent du travail à l'intérieur d'une structure déjà existante.

Ce genre de travail nécessite ou préconise un plus haut

Avantages économiques

niveau de compétences et d'artisanat. Plusieurs universités et collèges au Canada offrent des programmes avec une spécialisation en charpenterie patrimoniale ou des programmes d'ingénierie avec une composante patrimoniale.

plus extrêmes à l'encontre de la préservation. Ses études démontrent qu'un million de dollars américains investis en préservation du patrimoine créent :

Avantages locaux et régionaux

En ce qui concerne la création d'avantages locaux et régionaux, la préservation du patrimoine est possiblement la forme de développement économique la plus efficace. Donovan Rypkema a rassemblé des études américaines sur l'économie et le patrimoine afin de contrer certains arguments

- 12 emplois de plus que 1 M\$ à fabriquer des semi-conducteurs en Californie;
- 12 emplois de plus que 1 M\$ à fabriquer des voitures au Michigan;
- 20 emplois de plus qu'extraire 1 M\$ en charbon dans la Virginie de l'Ouest;
- 29 emplois de plus qu'à pomper 1 M\$ de pétrole à Oklahoma;
- 22 emplois de plus qu'à couper 1 M\$ de bois dans l'Oregon;
- 2 emplois de plus qu'à transformer 1 M\$ d'acier en Pennsylvanie;
- 9 emplois de plus que 1 M\$ investi en services bancaires au Colorado.⁴

Avantages économiques

Rénovation et déconstruction:

Il coûte moins cher et il est plus durable de rénover une structure existante que de la démolir et de rebâtir au même endroit.⁵ S'il faut démolir, la déconstruction (où les matériaux de construction sont récupérés pour être réutilisés dans la nouvelle construction) permet de respecter le patrimoine bâti et apporte des avantages économiques positifs. Cela demande plus de travail, de main-d'œuvre et d'heures, mais même si cette pratique a un coût initial plus élevé, à Portland,

Oregon, qui a adopté un programme de déconstruction, des études démontrent que cette pratique a un résultat net positif pour l'économie de Portland.⁶ Et en fait, la déconstruction a également des avantages environnementaux positifs, car on se sert de matériaux de construction recyclés.

L'argent demeure dans l'économie locale:

Plus important encore, l'argent investi dans la restauration patrimoniale demeure dans la communauté. C'est-à-dire que l'argent investi provient des gens locaux ou des gouvernements locaux. Si l'argent vient du gouvernement, les études démontrent que toute subvention ou tout incitatif fiscal encourage un montant important du secteur privé. Par exemple, au Rhode Island, le Rhode Island Historic

Avantages économiques

Preservation Investment Tax Credit (crédit d'impôt pour investissements en préservation historique du Rhode Island) a généré cinq fois la valeur des crédits d'impôts accordés en activité économique.⁷

Au Canada, le Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales (FFPPC), un programme pilote en vigueur de 2003 à 2008 au Canada, a servi à évaluer l'avantage d'un crédit d'impôt patrimonial. Les résultats étaient impressionnants: des

contributions fédérales de 21,5 M\$ appuyant 49 projets ont généré plus de huit fois ce montant en investissements du secteur privé (177,2 M\$).

Tourisme patrimonial

Un patrimoine dynamique, fascinant et éducatif est très bon pour le tourisme. Le tourisme est une industrie importante et les recherches ont démontré que les « touristes intéressés au patrimoine culturel » sont le groupe de touristes ayant le taux

de croissance le plus important en Amérique du Nord. D'ailleurs, ces touristes ont plus de capital à dépenser. Plus précisément, ils ont tendance à être plus âgés, à visiter pendant plus longtemps et à dépenser plus d'argent.

Un rapport de 2009 du gouvernement de l'Ontario a indiqué que statistiquement parlant, plus de la moitié de tous les touristes ayant participé à des activités culturelles ou de divertissement en voyage ont visité un site historique,

Avantages économiques

un musée ou une galerie d'art⁸. Alors que la population du Canada vieillit, un plus grand nombre de touristes voyagent simplement pour cette raison! Ceux qui voyagent pour vivre l'histoire d'un endroit ont tendance à être plus âgés, à visiter pendant plus longtemps et à dépenser plus d'argent.⁹

Incidence sur l'impôt foncier et l'immobilier

Les édifices patrimoniaux sont souvent situés dans un endroit central et privilégié et sont hautement prisés et en grande demande. S'ils sont exploités à leur plein potentiel,

les propriétaires d'édifices patrimoniaux ou même ceux situés dans des zones de préservation patrimoniale paient souvent un impôt foncier plus élevé, ce qui fait alors augmenter le revenu local et provincial en impôt foncier.¹⁰

Malgré un impôt foncier plus élevé, c'est également avantageux pour les propriétaires. Peu importe les tendances du marché immobilier, les études ont montré que la valeur des propriétés avec une désignation patrimoniale ou celles situées dans une zone de préservation patrimoniale est demeurée la même ou

a augmenté, même dans un ralentissement du marché. Les édifices patrimoniaux sont un investissement sûr, car ils sont souvent très bien construits et très bien situés. Les gens qui investissent dans de telles propriétés peuvent s'attendre à remarquer une augmentation dans la valeur de leur propriété¹¹. En 2016, le total des ventes en immobilier à Saint John a augmenté de 14 % et a augmenté de 45 % au centre-ville historique. Nous pouvons voir qu'ici, au Nouveau Brunswick, les lieux historiques sont en plus grande demande. En fait, on pourrait dire que le gros de la valeur immobilière (qui a

Avantages sociaux et culturels

connu une augmentation de 16 % de 2015 à 2016) a été généré au centre-ville historique de Saint John.

Quartiers piétonniers et cohésion sociale

Les quartiers historiques sont souvent parmi les quartiers les plus « piétonniers », c'est-à-dire qu'ils étaient souvent conçus et construits pour qu'on puisse avoir accès aux services et aux commodités à pied. Les études démontrent que les gens qui vivent dans des quartiers piétonniers font plus d'exercice que la moyenne, dépendent moins sur les automobiles

et sont plus portés à être socialement engagés avec leurs voisins. Par conséquent, le taux d'obésité, de maladie cardiaque, de pollution atmosphérique et de crime, ainsi que le nombre de décès causés par des accidents de la route, est beaucoup moins élevé dans les quartiers piétonniers.¹²

Les lieux patrimoniaux créent un sens d'histoire commune et renforcent le sentiment d'appartenance entre les membres de la communauté. Une plus grande cohésion sociale augmente le « capital social » d'une communauté ainsi que sa capacité de régler

des problèmes et d'atteindre des objectifs communs.

Identité et sentiment d'appartenance

Le patrimoine culturel englobe les gens et les communautés; notre patrimoine culturel est inclusif et accueillant – c'est une réflexion et un testament des valeurs que notre société détient, qu'elle a hérité et qu'elle veut transmettre aux générations futures. Le patrimoine culturel comprend tout, des traditions orales, de la mémoire et du langage, aux collections, aux archives, aux endroits, aux édifices et aux

Avantages sociaux et culturels

paysages; il est reflété dans les choses que nous aimons et apprenons en visitant les musées, les archives, les sites historiques et les parcs. De plus, la préservation, la conservation et la restauration de notre patrimoine bâti donnent une identité et un caractère distinctif aux villes, villages et communautés rurales où nous vivons.

Inclusion et diversité

En revitalisant de vieux quartiers, la préservation du patrimoine permet de conserver les liens sociaux et les réseaux

communautaires de longue date. Puisqu'ils offrent souvent une variété de services et d'options de logement, les quartiers historiques encouragent le mélange de gens de différents milieux et la création de réseaux sociaux plus diversifiés et inclusifs.

Architecture

L'architecture est la représentation tangible et concrète d'un lieu et de l'histoire. En conservant l'architecture qui nous entoure, nous pouvons partager, habiter, aimer et vivre l'expérience culturelle de

ceux qui nous ont précédés. La conservation du patrimoine des édifices préserve visuellement et tangiblement notre identité culturelle.

Événements orientés vers la communauté

Les lieux patrimoniaux peuvent accueillir des célébrations communautaires et d'autres événements publics pour réunir les gens. Dans bien des communautés, les édifices patrimoniaux sont une source importante d'espaces de travail abordables pour des groupes de bénévoles, pour des agences de

Avantages sociaux et culturels

services sociaux et pour d'autres organisations communautaires.

Expériences culturelles

La préservation de sites patrimoniaux, d'édifices patrimoniaux et de zones patrimoniales crée un climat propice aux expériences culturelles enrichissantes. On retrouve souvent du tourisme, de l'art et des festivals dans des endroits avec une signification patrimoniale. En effet, les résidents locaux bénéficient des apprentissages et de l'engagement découlant des régions et des sites

patrimoniaux. Plus la communauté s'implique dans son patrimoine culturel, plus cette communauté devient attirante, significative et valable pour les gens locaux et pour les touristes.

Éducation

Les lieux patrimoniaux sont des ressources éducatives qui aident les gens à comprendre et à apprécier l'architecture, la technologie, l'art et la culture. En tant qu'entrepôt d'histoire locale, les lieux patrimoniaux nous permettent également de mieux comprendre nos

propres communautés et nous rappellent nos responsabilités aux générations du passé et de l'avenir.

Mémoire collective

En renforçant le passé de nos communautés par la préservation, nous renforçons également notre avenir. Un souvenir collectif de notre passé qui est renseigné, reconnaissant, réfléchi et respectueux nous permet d'être impliqués de manière significative et attentive dans le moment présent et d'avoir une attitude plus stratégique vers l'avenir.

Avantages environnementaux

La durabilité environnementale est de plus en plus importante pour les responsables des politiques, les dirigeants d'entreprises et les citoyens. La plupart des gens n'associeraient pas les édifices patrimoniaux et leur conservation à la durabilité et à l'intendance environnementale, mais la préservation et la restauration d'édifices patrimoniaux est une pratique durable et respectueuse de l'environnement. Voici certains avantages de la préservation,

de l'usage et de la restauration d'édifices historiques pour l'environnement :

Utilise moins d'énergie et de ressources

Démolir et reconstruire sur les lieux d'un édifice existant, peu importe sa signification patrimoniale, utilise plus de ressources et dépense beaucoup plus d'énergie. Un des plus grands responsables des déchets dans les sites d'enfouissements est le

matériel de démolition.¹³ La déconstruction (lorsque la démolition est la seule option), la remise à neuf ou la rénovation de structures existantes a moins d'incidence sur l'environnement que la reconstruction. L'édifice le plus « vert » est l'édifice qui est déjà construit! De nouvelles études ont démontré que cela peut prendre entre 10 à 80 ans pour qu'un nouvel édifice « vert » rattrape ses effets négatifs sur le climat.¹⁴

Avantages environnementaux

Utilise des ressources, des services publics, d'autres services, etc. qui existent déjà

Les nouvelles constructions nécessitent énormément de ressources naturelles dont la forêt et le bois, la terre, le charbon et l'huile et pollue la terre, l'air et l'eau. De plus, les nouvelles constructions nécessitent plus de services publics et d'autres services des gouvernements local et provincial comme l'énergie, l'eau et les égouts, les écoles, les hôpitaux, les services

d'incendie et policiers et les routes. Toutes ces dépenses peuvent être considérablement réduites par la préservation et la création de structures et de quartiers déjà existants. D'ailleurs, l'acte de démolition est irréversible. Aucun remords, efforts redoublés ou dépenses ne peuvent possiblement faire revivre une structure patrimoniale disparue!

Artisanat et méthode

En plus de l'importance historique, la plupart des

édifices patrimoniaux ont été conçus afin d'être écoénergétiques (selon l'étendue de la technologie de l'époque). Lorsque l'on entretient les édifices avec du matériel et des méthodes comparables aux originaux, ces caractéristiques écoénergétiques peuvent continuer d'avantager les locataires de l'édifice. Bon nombre d'édifices construits avant les années 1960 préservent mieux l'énergie que bien des édifices construits plus tard. La raison pour

Outils d'encouragement et de soutien

cela est que les édifices patrimoniaux ont souvent des murs en maçonnerie épais qui préservent la chaleur, de grandes fenêtres et des fenêtres de toit pour laisser entrer la lumière naturelle à l'intérieur et un plan d'étage composé de grands espaces ouverts pour encourager la circulation de l'air. Il faut de l'énergie pour construire un nouvel édifice; nous pouvons conserver de l'énergie en préservant un édifice.

Dans cette section, je parlerai d'initiatives, de législations, de subventions, de programmes et d'organisations qui encouragent la préservation du patrimoine. Dans cette section, j'aimerais répondre à vos questions, telles:

1) Que font les gouvernements, les entreprises, les organisations et les citoyens pour promouvoir et assurer la préservation de notre patrimoine, de nos sites patrimoniaux et de nos édifices patrimoniaux?

2) Que font les gouvernements provincial et municipaux du Nouveau Brunswick afin de préserver notre patrimoine?

Comment la législature est-elle structurée? Plus important encore, est-ce qu'il y a place à amélioration?

En 2010, la province du Nouveau Brunswick a adopté la Loi sur la conservation du patrimoine. On y trouve les lois, les règlements et les processus visant les sites patrimoniaux et les zones patrimoniales. Pour faire du progrès, il faut d'abord comprendre la Loi qui gouverne les sites patrimoniaux et les zones patrimoniales de la province. La Loi même compte 102 pages, mais les articles 28 à 68 sont les plus pertinents à la préservation du patrimoine.

Outils d'encouragement et de soutien

Vous pouvez consulter le document intégral ici.

La Loi sur la conservation du patrimoine

Essentiellement, la Loi sur la conservation du patrimoine dicte qui peut désigner quelque chose comme étant « patrimonial », comment ils peuvent le faire et toutes les lois, tous les règlements et toutes les stipulations qui entourent cette désignation. Le ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ainsi que les individus et les municipalités, peuvent tous agir lorsqu'il est

question de conservation du patrimoine. La Loi permet aux municipalités de créer leurs propres comités de révision et règlements administratifs. Essentiellement, cela permet aux municipalités d'avoir l'autonomie de créer un règlement sur le patrimoine et désigner leurs propres zones patrimoniales. Cela leur permet également d'avoir une certaine protection pour leurs biens patrimoniaux. Quant aux citoyens, là où il y a un règlement administratif et un comité de révision, ils peuvent faire une demande de désignation d'un lieu patrimonial

même s'il est situé à l'extérieur d'une zone patrimoniale. S'il n'y a pas de comité de révision ou de règlement administratif, les citoyens peuvent tout de même faire une demande à la province. Cependant, le lieu ne sera désigné par la province que s'il a une importance significative pour la province. Un bon exemple de cela est la gare McAdam. Plusieurs juridictions au Nouveau Brunswick ont nommé des agents et des comités de révision du patrimoine et ont créé des règlements administratifs afin de préserver le patrimoine

Outils d'encouragement et de soutien

unique de leur région. Ces régions sont : Saint Andrews, Fredericton, Moncton, Saint John, Caraquet, Sackville et Rothesay. Toute personne voulant modifier un lieu désigné « patrimonial » dans l'une de ces villes ne peut le faire qu'avec la permission explicite du comité de révision du patrimoine de la juridiction, ou s'il s'agit d'un lieu patrimonial provincial, la permission du ministre est nécessaire

Subventions provinciales

Outre les avantages économiques, sociaux, culturels et

environnementaux de la préservation et de la restauration du patrimoine, est-ce qu'il y en existe d'autres? Est-ce qu'il y a des initiatives qui sont propres et uniques au Nouveau Brunswick? Que font nos gouvernements pour accorder une priorité et favoriser ce genre d'engagement?

Plusieurs programmes provinciaux ont été créés pour préserver, revitaliser et maintenir les édifices patrimoniaux du Nouveau Brunswick:

Programme d'amélioration des lieux culturels communautaires

Voyez le site Web ici.

- Les projets doivent être des initiatives communautaires qui visent à réutiliser, à restaurer ou à rénover d'importants lieux patrimoniaux.
- Cela pourrait inclure les salles communautaires, les musées communautaires, les phares, les édifices religieux, d'autres bâtiments institutionnels, des paysages de rues ou des composantes de places et de parcs communautaires.
- Ce programme fournira un financement représentant 75 % des coûts jusqu'à un maximum de 75 000 \$.
- Les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada seront utilisées comme document de référence pour l'évaluation des propositions. (Voir ici.)

Outils d'encouragement et de soutien

Programme du patrimoine architectural

Voyez le site Web ici.

- Pour la remise en état du patrimoine architectural, y compris les édifices et les aménagements paysagers du patrimoine.
- Seulement admissible au programme s'il vise un édifice et/ou un aménagement appartenant à un organisme sans but lucratif ou loué à un tel organisme au moyen d'un bail à long terme.
- Les édifices doivent être reconnus comme édifices patrimoniaux par la province ou la municipalité.
- Le volet A prévoit une contribution pouvant couvrir jusqu'à 75 % (maximum de 5000 \$ par projet) du coût des services spécialisés visant les aspects de conservation patrimoniale.
- Le volet B prévoit une contribution pouvant couvrir jusqu'à 50 % (maximum de 30 000 \$ par projet) pour les travaux visant la conservation patrimoniale.

Outils d'encouragement et de soutien

Programme de dégrèvement d'impôt applicable aux biens patrimoniaux

Voyez le site Web ici.

- Incite la restauration patrimoniale d'édifices (principalement les édifices commerciaux).
- La propriété doit faire l'objet d'une restauration importante dont le coût s'élève à au moins 100 000 \$ ou à 20 pour cent de la valeur imposable de la propriété avant la restauration. Les coûts de construction peuvent inclure les restaurations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Le projet doit être conforme à la ligne directrice de l'article 53 (3) (e) de la Loi sur la conservation du patrimoine provincial. La propriété doit être conforme aux exigences des Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada.
- Lorsqu'un projet est approuvé, le programme de dégrèvement d'impôt offre au propriétaire du bien patrimonial déclaré la réduction d'une « portion de l'augmentation nette de l'impôt foncier provincial et municipal et ce, pour une période de quatre ans ».

Outils d'encouragement et de soutien

Initiatives municipales

Comme mentionné, il existe plusieurs municipalités qui ont profité de la Loi sur la conservation du patrimoine de la province et qui ont créé des comités de révision du patrimoine et des règlements administratifs patrimoniaux afin de protéger leur patrimoine unique. Plus récemment, Saint Andrews a organisé des consultations publiques sur le patrimoine, a nommé un comité de révision du patrimoine et a entamé le processus de révision et de mise en place de leur propre règlement administratif

patrimonial. Plus d'information sur ce sujet se trouve sur le site Web de la ville. D'autres juridictions comme Fredericton, Saint John, Moncton, Caraquet, Rothesay, Sackville et Sussex ont également des comités de révision du patrimoine et des règlements administratifs patrimoniaux en place.

Saint John est l'une des trois seules juridictions au Nouveau Brunswick qui offre des subventions patrimoniales pour la restauration d'édifices patrimoniaux. Moncton et Sackville le font également. Saint John est cependant

le meilleur exemple d'une municipalité qui s'occupe de son propre patrimoine unique. Ainsi, j'utiliserai les règlements administratifs et les programmes de subventions patrimoniales de Saint John à guise d'exemple pour les autres municipalités et gouvernements locaux. Cela dit, on peut toujours faire mieux à Saint John. Vous pouvez suivre ce lien pour consulter les règlements administratifs patrimoniaux, les programmes de subvention du patrimoine et le processus de demande de Saint John. Ci-dessous est une brève explication de leur législation.

Outils d'encouragement et de soutien

Règlements administratifs pour les zones patrimoniales de Saint John

La législation de Saint John désigne neuf zones patrimoniales. En faisant cela, elle accorde à ces zones, ainsi qu'aux édifices qui s'y situent, toutes les protections indiquées dans l'article 55 de la Loi sur la conservation du patrimoine, ainsi que celles ajoutées dans l'article 9 des règlements administratifs de la Ville. En fait, Irving Oil a entamé le processus de planification de la construction de son nouveau siège dans la « zone patrimoniale Trinity » au centre-ville de Saint John.

À cause de cela, tous les plans doivent obtenir l'approbation et respecter les exigences du comité de révision du patrimoine de Saint John. Ici, dans le procès-verbal de leur réunion d'octobre, nous pouvons voir comment fonctionne le processus de vérification du comité pour cette nouvelle construction. Pendant la réunion, le comité de révision, selon leur mandat, a approuvé les fenêtres, les portes, la toiture et les matériaux du projet. Même si dans l'ensemble du processus, certains aspects du règlement administratif n'ont pas été respectés, sans l'adoption de ce règlement

administratif patrimonial par la Ville de Saint John, ce processus aurait eu lieu sans égard aux édifices patrimoniaux qui entourent le nouvel édifice. Bien sûr, on n'aurait peut-être même pas considéré le paysage urbain unique de Saint John. En lisant n'importe quel procès-verbal des réunions du comité de révision du patrimoine de Saint John (tous rendus publics ici), on peut voir toutes les différentes demandes patrimoniales présentées au comité. Tout doit être approuvé par le comité : remplacer des fenêtres, des portes et des escaliers résidentiels, de nouvelles entreprises et

Comment avance

nouvelles constructions, ainsi que toute modification dans une des neuf zones patrimoniales de Saint John ou à n'importe quel édifice à désignation patrimoniale à l'extérieur de ces zones. Pour une ville comme Saint John, une ville possédant un important patrimoine urbain et industriel très riche, il faut apporter de telles considérations.

Que peut-on faire pour conserver notre patrimoine architectural? Comment pouvons-nous nous améliorer?

Il existe bon nombre d'édifices patrimoniaux dans la province

qui risquent d'être démolis. Chaque édifice a un passé important et devrait être sauvé. Même si la législation compte parfois des lacunes, nous avons tout de même une bonne base sur laquelle nous pouvons construire et améliorer afin de préserver le patrimoine architectural du Nouveau Brunswick. Que pouvons-nous faire pour nous améliorer? Que pouvons-nous faire pour progresser?

Créer un groupe de défense du patrimoine

Il existe peu de sanctions (dont aucune au niveau provincial) pour ceux qui violent la Loi sur la conservation du patrimoine.

La Loi, même si elle est un bon point de départ, est inefficace. Toute loi qui ne comprend pas de répercussions légales afin d'encourager son respect est nécessairement inefficace. La Loi sur les véhicules à moteur, par exemple, établit un cadre juridique pour des choses comme la limite de vitesse, le taux d'alcoolémie, l'immatriculation et les permis de conduire. Sans les sanctions très sévères fixées par la Loi, son objectif de protéger les gens sur la route ne serait pas respecté, malgré la bonne intention de respecter la législation. C'est le cas avec la Loi sur la conservation du patrimoine; sans sanctions, il

Comment avance

n'y a pas d'incitatifs à respecter la loi. Un groupe de défense du patrimoine, comme il en existe en Ontario, pourrait veiller au respect de la Loi et aurait l'autorité juridique de pénaliser ceux qui ne la respectent pas. Ce serait essentiel à la préservation du patrimoine. Nous croyons que la création d'un groupe de défense du patrimoine indépendant est essentielle à l'avenir du patrimoine architectural de cette province.

Désignations

Une des meilleures façons de préserver les lieux patrimoniaux au Nouveau Brunswick est d'obtenir une telle désignation officielle. Comme expliqué

ci-dessus, le lieu aura toute la protection et la reconnaissance indiquées dans la Loi sur la conservation du patrimoine ou dans un règlement administratif patrimonial. Comme nous l'avons vu, il existe diverses façons de procéder dans diverses régions de la province. Cependant, peu importe où vous habitez, et peu importe si votre juridiction a en place un comité de révision du patrimoine, vous, en tant qu'individu, pouvez quand même faire la demande de désignation de votre lieu comme lieu patrimonial si elle a une signification patrimoniale provinciale et si vous suivez et respectez le processus de demande et les règlements.

La recherche et la défense de l'importance patrimoniale d'un lieu sont essentielles à sa préservation. C'est la seule façon que nous pouvons nous permettre d'avoir des normes légales de protection pour notre patrimoine architectural.

Comment avance

Améliorer la législation

Après une réflexion approfondie, nous croyons que la Loi sur la conservation du patrimoine, même s'il s'agit d'un échelon important, n'est pas suffisante pour la préservation et la protection de notre patrimoine bâti. Nous recommandons qu'elle soit modifiée pour inclure une approche centrée sur le patrimoine. C'est-à-dire que nous encourageons une législation qui accorde une préférence à la réutilisation durable d'édifices patrimoniaux à des fins de développement provincial. Le gouvernement - surtout lorsqu'il acquiert ou réinstalle

des employés gouvernementaux - devrait toujours considérer le patrimoine bâti de la communauté d'abord. C'est un investissement qui apporte beaucoup plus à la communauté qu'une nouvelle construction. De plus, comme le gouvernement est une extension du peuple, c'est notre responsabilité d'encourager le respect de ces normes.

Deconstruction over Demolition:

S'il faut absolument démolir, nous encourageons la réutilisation et le recyclage du matériel de construction. Cela signifie adopter un mandat de « déconstruction plutôt que démolition ». Cela

dit, la législation indique que les édifices construits avant une certaine année doivent être déconstruits plutôt que démolis. Les deux pratiques accordent non seulement une priorité et un respect à notre patrimoine bâti, elles ont également des avantages économiques et environnementaux positifs, comme nous l'avons vu plus tôt. Pour atteindre cet objectif, nous encourageons également le gouvernement à modifier sa Loi sur les municipalités pour permettre aux municipalités mêmes d'offrir des incitatifs fiscaux, des remboursements d'impôt et un allègement fiscal à ses constituants. Le

Comment avance

programme de dégrèvement d'impôt actuel est inefficace. De plus, les incitatifs fiscaux pour les propriétaires pourraient être prévus à la discrétion de la municipalité. La province n'offre aucun incitatif fiscal aux propriétaires. Un programme comme celui de la Nouvelle Écosse, où le gouvernement rembourse une partie des coûts ~~du matériel de construction~~ nécessaire à la restauration d'une structure patrimoniale, pourrait très bien fonctionner ici aussi.

S'impliquer

Nous encourageons les citoyens intéressés à s'informer auprès de leur communauté et à s'impliquer dans les nombreuses sociétés historiques ou patrimoniales de notre province. S'il n'y en a pas dans votre région, fondez votre propre groupe! Il existe également de nombreuses organisations provinciales et nationales qui travaillent avec acharnement afin de préserver, restaurer et enrichir notre patrimoine. Par ailleurs, si un édifice patrimonial désigné

de votre région a besoin de restauration pour revivre, vous pourriez être admissible à une subvention provinciale pour effectuer ces travaux. Consultez notre liste d'incitatives provinciales ci-dessus pour obtenir plus de détails.

Comment avance

Création de comités de révision du patrimoine

Nous encourageons les gouvernements municipaux à avoir l'initiative de créer des comités de révision du patrimoine pour leur région. Cela permet d'avoir plus de protection, de gestion et de contrôle en ce qui concerne les ressources patrimoniales uniques de votre municipalité. De plus, la préservation, la revitalisation et l'usage efficace d'édifices patrimoniaux et des ressources galvanisent un large éventail d'avantages individuels et communautaires importants.

Création de programmes d'incitatifs fiscaux ou de subventions municipales

Nous encourageons surtout les municipalités avec des comités de révision du patrimoine à créer leurs propres programmes de subventions afin d'aider au financement des projets patrimoniaux de leurs citoyens. Rendre la restauration et la conservation patrimoniale intéressante et financièrement accessible aura des effets positifs sur la santé et la prospérité de votre communauté.

Increase Funding

Enfin, nous encourageons le gouvernement provincial à augmenter les possibilités de financement pour ses subventions patrimoniales. Un gouvernement qui trouve la création d'emploi et de possibilités importante devrait reconnaître le patrimoine architectural pour ce qu'il est : un atout inestimable. La conservation et la restauration peuvent stimuler l'économie et la création d'emploi, mais nous savons aussi que les édifices patrimoniaux ont également des effets sociaux, culturels et environnementaux positifs.

Comment advance

Pour avancer en tant que province, nous devons garder un œil sur notre passé. La préservation et l'appréciation de notre patrimoine et de notre histoire ne peuvent pas et ne doivent pas être perçues comme des pratiques dépassées ou obsolètes. L'innovation, l'entrepreneuriat et le progrès ne sont pas des mots à la mode contradictoires. Une province comme le Nouveau Brunswick, avec son taux élevé de chômage très élevé et un déficit à la hausse, devrait prendre le progrès au sérieux, et je pense qu'elle le fait. À la surface, on pourrait croire que la conservation implique la stagnation, la léthargie ou même un amas de pratiques obsolètes qui n'aboutissent nulle part. Ce n'est pas le cas. Nous ne pouvons pas progresser sans regarder vers le passé; l'innovation et le progrès ne peuvent avoir lieu sans respecter nos origines et notre parcours. La conservation de notre patrimoine architectural représente le progrès, est innovatrice et apporte une panoplie d'avantages à la société, à la culture, à l'économie et à l'environnement. L'innovation économique, entrepreneuriale, architecturale et environnementale sont possible et sont galvanisées par la conservation et l'appréciation du patrimoine architectural qui nous entoure.

Bibliographie

1) Donovan Rypkema, "Heritage Conservation and the Local Economy," *Global Urban Development Magazine* (2008) v.4(1)

2) Ibid.

3) <http://www.hollandcollege.com/programs/heritage-retrofit-carpentry/>

4) Rypkema, Donovan. "The Economics of Rehabilitation." National Trust for Historic Preservation, Washington D.C., 2003. Pg. 11

5) Rypkema, Donovan. "The Economics of Rehabilitation." National Trust for Historic Preservation, Washington D.C., 2003.

6) Northwest Economic Research Center College of Urban and Public Affairs,

The Economics of Residential Building Deconstruction in Portland, OR. April 2016

7) National Trust of Canada, Brief to the Canadian House of Commons Standing Committee on Finance, Executive Summary, 2016

8) "Ontario Cultural and Heritage Tourism Product Research Paper," February 2009, pgs. 7-10

9) Donovan Rypkema. "The Economics of Rehabilitation: A Community Leader's Guide." (Washington: National Trust for Historic Preservation, 2005).

10) English Heritage. "The Investment Performance of Listed Office Buildings 2002 Update." (London: RICS Foundation, 2002)

11) Robert Shipley, "Heritage Designation and Property Values: Is there an Effect?" *International Journal of Heritage Studies* (2000), 6(1)

12) Toronto Public Health. "The Walkable City: Neighbourhood Design and Preferences, Travel Choices and Health." April 2012

13) Stephanie Meeks and Kevin C. Murphy, *the Past and Future City*, (Washington: Island Press 2016)

14) Ibid.

15) Daniel Fujiwara, Thomas Cornwall, Paul Dolan, "Heritage and Wellbeing," 2014